

PERMANENCES URBANISME

Février - Mars 2023

Vous avez un projet de construction ?

Afin de vous accompagner, **ARCHE Agglo** assure des permanences gratuites et ouvertes à tous concernant les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...)

MATINS, SUR RENDEZ-VOUS

VENDREDI 3 FÉVRIER, Mauves

VENDREDI 17 FÉVRIER, Saint Félicien

VENDREDI 3 MARS, Mercuroi-Veaunes

VENDREDI 17 MARS, Saint-Jean-de-Muzols

VENDREDI 31 MARS, Saint-Donat-sur-l'Herbasse

RDV à prendre lors des permanences téléphoniques

Tél : 04 26 78 57 85

Mardi et jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h

Consultez l'ensemble des dates et lieux de permanences 2023 sur www.archeagglo.fr

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE

ARCHE
Agglo